



Compte rendu de la Réunion du lundi 02 avril 2012

Convocation du 19 mars 2012

Présents : Mr MOULY Alain – Mr ROUSSEL Christian - Mr BARREAU Jean Guy - Mr BOULET Bernard – Mr FRAISSE Laurent – Me GUERRERO Jeannine -- Mr SAUNIE Sylvain - Mr STEENBERGEN Nils.

Excusée : Me ANDRE Brigitte.

Ordre du jour :

- 1 – Approbation comptes de gestion et comptes administratifs 2011.
- 2 – Budget prévisionnels 2012 (M14 ; M49 ; CCAS).
- 3 – Informations sur les diverses réunions.
- 4 – Questions diverses.

Début de la séance :

Le quorum est atteint, la séance débute à 18 heures.

1 - Comptes administratifs 2011 :

1 – 1 CCAS

Résultat (excédent) de clôture de l'exercice 2011 de : 95,67€

1 – 2 M14 (budget commune) :

Le compte administratif fait apparaître :

- un solde d'exécution de la section d'Investissement excédentaire de : 19 917 €77
- un résultat excédentaire de la section fonctionnement de : 140 021 €64

Les restes à réaliser de la section investissement sont :

- en Dépenses pour un montant de : 52 000 €00
- en Recette pour un montant de : 37 750 €00

1 – 3 M49 (Service des eaux et assainissement) :

Le compte administratif fait apparaître :

- un solde d'exécution de la section d'Investissement déficitaire de : - 53 813 €19
- un résultat déficitaire de la section fonctionnement de : - 2 675 €77

Les restes à réaliser de la section investissement sont :

- en Dépenses pour un montant de : 70 000 €
- en Recette pour un montant de : 36 600 €

Mme GUERRERO doyenne du conseil met au vote l'approbation des comptes administratifs.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité des présents. Vote 7/7 voix.

2 - Prévisions pour budgets 2012 (budget primitif) :

2 – 1 – 1 CCAS :

Monsieur le Maire propose le vote d'une délibération reportant le résultat de fonctionnement ligne 002 pour un montant de : 95 €

2 – 1 – 2 M 14

Le besoin net de la section investissement pouvant être estimé à : **0.00 €**

Le Maire propose au conseil municipal d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2009 en report de fonctionnement.

Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalises

0.00 €

Ligne 002 Résultat de fonctionnement reporté

140 021.64 €

2 – 1 – 3 M 49

Le besoin net de la section investissement pouvant être estimé à : **87 513.19 €**
 Le résultat de la section de fonctionnement ne permet pas de pouvoir affecter une telle somme,
 Le Maire propose les reports suivants :

Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalises :	0 €00
Ligne 002 Résultat de fonctionnement reporté :	- 2 675.77 €

2 – 2 Vote des budgets Primitifs

2 – 2 – 1 CCAS (Budget caisse sociale)

Fonctionnement équilibré pour un montant de : **95 €**

2 – 2 – 2 M14 (Budget commune) :

Fonctionnement équilibré pour un montant de : **253 400 €**

Investissement équilibré pour un montant de : **220 650 €**

L'équilibre du budget M14 est obtenu par la réalisation d'un emprunt de 50000€

2 – 2 – 3 M49 (Service des eaux assainissement) :

Fonctionnement équilibré pour un montant de : **91 000 €**

Investissement équilibré pour un montant de : **152 000 €**

La prévision des budgets 2012 (CCAS - M14 - M49) sont adoptées à l'unanimité des présents (7voix sur 7).

3 – Information réunions :

Pas de réunions depuis le dernier conseil.

4 - Question diverses :

4-1 Syndicat d'électrification :

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre émanant de la préfecture demandant, dans le cadre de la mise en application de la réforme territoriale, la dissolution du syndicat mixte d'électrification. Il précise que cette décision sera portée à l'ordre du jour de la prochaine réunion du syndicat d'électrification pour avoir l'avis des cinq communes concernées. Par la suite une délibération sera prise par le conseil municipal.

4-2 Presbytère :

Madame et Monsieur Kotterer ont adressé une lettre au conseil municipal dans laquelle ils remercient la municipalité pour les travaux réalisés dans leur logement. Ils soulignent le coût engendré par de tels travaux et proposent l'achat sous forme de location vente du logement du presbytère. Après discussion et au motif que le presbytère forme avec l'église un ensemble architectural remarquable la proposition est mise au vote

Question : qui souhaite la vente du presbytère ?

Pour : 0 voix abstention : 0 voix contre : 8 voix

A l'unanimité le conseil refuse la vente du logement du presbytère.

4-3 Syndicat de chasse :

Dans une lettre adressée par le secrétaire du syndicat de chasse, Monsieur Pujet, il est demandé une baisse sur le montant de la location des terrains communaux qui s'élève à 600 €. Après discussion la question : « qui consent à baisser le montant de la location des terrains communaux ? » est mise au vote

Pour : 1 voix abstention : 3 voix contre : 4 voix.

Le conseil ne consent pas à baisser le montant de la location des terrains communaux.

L'ordre du jour est épuisé la séance est levée à 20h 30.